

Le mot du Directeur Général



L'année 2002 aura été, pour le Niger, une année d'amélioration de sa situation économique.

La coopération et l'aide internationale se sont consolidées grâce à une meilleure gouvernance et au respect des critères macroéconomiques montrant un assainissement progressif mais significatif en divers domaines essentiels et, notamment, en matière de finances publiques.

Malgré cela, le défi majeur que s'attache à relever le Niger à travers sa politique socio-économique demeure la lutte contre la pauvreté.

Dans ce contexte, l'activité de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) a progressé de 16% en 2002, et son total de bilan s'est accru de 11% pour atteindre 28,5 milliards de F CFA en décembre dernier. Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont augmenté de 5%, après une poussée exceptionnelle de 37% au cours de l'exercice 2001, et dépassent les 22 milliards de F CFA, niveau jamais atteint auparavant. Notre taux de pénétration, au titre des dépôts de la clientèle, était estimée à 21% en fin d'année 2002.

L'évolution des concours octroyés à la clientèle a connu, par ailleurs, une croissance globale nettement plus marquée – +24% -, tandis que les crédits directs progressaient à eux seuls de 43%. Notre part de marché dans les crédits bancaires est, en conséquence, passée de 11 à 15% entre le 1er janvier et le 31 décembre 2002.

Cette expansion a été facilitée par les excédents de trésorerie de la Banque et a été mise en œuvre en veillant toutefois à maintenir la bonne qualité du portefeuille clientèle, conformément aux règles prudentielles de la profession bancaire en vigueur dans la zone d'émission.

L'évolution positive de l'activité de la BOA-NIGER, conjuguée à une bonne maîtrise des frais généraux, s'est traduite par une augmentation vigoureuse du résultat brut d'exploitation qui a progressé de +91% sur l'année 2002.

Nonobstant la dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) de 98,5 millions de F CFA, consécutive à la progression des crédits, le bénéfice net dégagé s'inscrit à 337 millions de F CFA pour l'année écoulée, en hausse de 38% par rapport à 2001.

Ainsi, le bilan de la Banque présente un profil plus dynamique et dégage un potentiel de rentabilité accru.

A la veille de sa dixième année d'existence, la BANK OF AFRICA – NIGER conforte donc son positionnement dans le paysage bancaire nigérien, en tant que banque commerciale « tous publics » offrant à sa clientèle de plus en plus diversifiée tout le savoir-faire et tous les services d'une banque moderne et entreprenante, prête à saisir les opportunités d'une croissance économique plus soutenue du pays.

Bernard PUECHALDOU

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2002

Avril

- › Nomination d'un nouveau Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint.
- › Participation à Cotonou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les cadres du réseau.

Juillet

- › Création et ouverture de l'Agence ELITE au siège de Niamey.

Septembre

- › Lancement de la première campagne « crédits scolaires » de la BOA-NIGER.

Octobre

- › Prise de participation de la BOA-NIGER au capital de la société d'investissement AGORA du groupe BANK OF AFRICA.
- › Lancement de l'appel d'offres pour la construction du nouveau siège social.

Décembre

- › Installation d'un lecteur encodeur de chèques CMC7 dans les locaux de l'Agence de Niamey.
- › Participation à Dakar aux Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les Administrateurs du réseau.



Chiffres clés

Activité	
Dépôts clientèle*	22 463
Créances clientèle*	11 028

Résultat	
Produit Net Bancaire *	2 027
Charges de fonctionnement *	1 356
Résultat Brut d'Exploitation *	539
Résultat Net *	337
Coefficient d'exploitation (%)	73,4

Structure	
Total Bilan *	28 453
Fonds Propres après répartition *	3 310
Fonds Propres/Total Bilan (%)	11,6
Effectif moyen pendant l'exercice	73

Au 31/12/2002

(*) En millions de F CFA



Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 8 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA – BÉNIN, représentée par M. Benoît MAFFON
- Bank Ouest Africaine de Développement (BOAD), représentée par M. Kodjo TRONOU
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING – AFH)
- PROPARCO, représentée par M. Olivier RICHARD
- M. Georges ABALLO
- M. Boureima WANKOYE
- M. Francis SUEUR

Répartition du capital

Au 31/12/02, la répartition du capital s'établit comme suit:

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42,6%
BANK OF AFRICA – BÉNIN	19,9%
Actionnaires nationaux Nigériens	13,5%
PROPARCO	5,0%
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	15,0%
CFAO-BENIN	1,6%
Autres particuliers	2,4%



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2003 pour l'exercice social 2002

- Le cadre économique et financier de l'exercice 2002
- Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2002

Le cadre économique et financier de l'exercice 2002

Au cours de l'année 2002, l'évolution de l'environnement international a été marquée par la montée des incertitudes induites par des mutations politiques, économiques et sociales, sur fond d'exacerbation de la compétition entre nations. L'internationalisation croissante des marchés des biens, services et capitaux ainsi que le renforcement des blocs régionaux ont été les deux caractéristiques essentielles de cette évolution. De plus, en raison des incertitudes de la guerre en Irak, le Fonds Monétaire International (FMI) a revu à la baisse la croissance mondiale, pour l'évaluer à 3,3% pour l'année 2003.

En ce qui concerne le continent africain, le renforcement de l'initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), en vue de rendre celle-ci plus opérationnelle, s'est traduit par l'organisation de plusieurs réunions consacrées notamment aux infrastructures, au secteur privé, au financement et à l'environnement. Par ailleurs, la question du choix de l'Union Africaine (UA) comme cadre institutionnel pour la mise en œuvre du NEPAD a été discutée au sommet de Prétoria, tenu courant 2002.

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) confirme, quant à elle, son expérience et son expertise dans le domaine de l'intégration économique. En effet, les estimations de croissance faisaient état d'une légère accélération de l'activité économique en 2002 - 2,8% contre 2,2% en 2001 -, dont l'ampleur, pour 2003, reste cependant suspendue aux incertitudes politiques liées à la situation du Moyen Orient et de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à la faiblesse de la croissance en Europe. Au total, les filières agricoles ont accusé des déficits importants qui ont pesé sur les finances publiques des Etats membres de l'UEMOA.

Au Niger, la situation socio-économiques et financière au cours de l'exercice étudié a été globalement satisfaisante et a permis un cadrage macro-économique de la stratégie de réduction de la pauvreté. On peut néanmoins déplorer les perturbations causées par la mutinerie de Diffa, les séries de grèves des agents du secteur privé, bancaire en particulier, et, surtout, la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire qui perturbe les échanges entre les deux depuis le quatrième trimestre 2002.

L'année budgétaire 2002 a été marquée par une amélioration sensible des recettes globales qui se sont situées à 158,6 milliards de F CFA. Les recettes fiscales, qui représentent l'essentiel des produits budgétaires, ont connu une relative progression, se chiffrant à 141,7 milliards de F CFA, soit 10,7% du

Produit Intérieur Brut (PIB), légèrement au-dessus de celles de 2001 qui étaient de 132,3 milliards de F CFA. Les dépenses totales de l'Etat s'élèvent ainsi à 261,3 milliards de F CFA, soit 19,7% du PIB, le déficit global s'établissant à 102,7 milliards de F CFA.

Les exportations de biens sont estimées à 211,3 milliards de F CFA, représentant 15,9% du PIB, alors que le coût des importations serait de 326,4 milliards de F CFA, soit environ 24,6% du PIB.

Le déficit de la balance courante s'accroîtrait, en se montant à 112,7 milliards de F CFA en 2002, contre 80,3 milliards de F CFA en 2001.

Des avancées significatives ont été remarquées dans le domaine des réformes structurelles. Ainsi, dans le cadre de son programme de privatisation, l'Etat du Niger a cédé 51% de ses parts dans le capital de la Société Nigérienne des Télécommunications (Sonitel). De même, il a été institué un système de fixation des prix des produits pétroliers qui tient compte de la fluctuation des cours sur le marché international.

L'évolution des agrégats monétaires à fin 2002, comparés à ceux de décembre 2001, ferait apparaître une hausse des avoirs extérieurs nets, une progression des crédits intérieurs et une augmentation de la masse monétaire. Les avoirs extérieurs nets dégageraient ainsi un excédent de 10,0 milliards de F CFA, résultant d'un renforcement de la position extérieure de 4,0 milliards de F CFA et d'une amélioration des avoirs extérieurs de la Banque Centrale de 6,0 milliards de F CFA.

La hausse de 0,7 milliard de F CFA de l'encours du crédit intérieur serait imputable à un accroissement de 4,3 milliards de F CFA des crédits à l'économie, atténuée par l'amélioration de la position nette des finances publiques de 3,6 milliards de F CFA. La masse monétaire enregistrerait une augmentation de 8,7 milliards de F CFA, liée notamment à celle de 0,4 milliard de F CFA de la circulation fiduciaire et à la hausse de 7,4 milliards de F CFA des dépôts dans les banques.

Pour l'année 2003, les Autorités du Niger souhaitent donner une nouvelle orientation à la politique économique et financière par la mise en œuvre du programme pluriannuel 2003-2005. Celui-ci prévoit la consolidation des progrès réalisés et la relance de l'activité économique par les secteurs porteurs, en particulier l'élevage et l'agriculture. Par ailleurs, le programme vise également la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté et l'application des principes de bonne gouvernance politique, judiciaire et financière. De plus, dans le but de relever le revenu par habitant, le programme pluriannuel 2003-2005 projette un taux de croissance annuel du PIB réel de 4,7% en moyenne sur toute la période. Le taux d'inflation annuel moyen serait maintenu en deçà de 3%.

Au plan des finances publiques, il est prévu une croissance modérée des recettes budgétaires, évaluée à +10,1% sur l'ensemble de la période. Le taux de pression fiscale passerait à 11% en 2003, la progression annuelle moyenne des dépenses courantes à 2,9% et le ratio masse salariale rapporté aux recettes fiscales serait ramené à 33,4% en 2003. Le programme vise aussi la non accumulation de nouveaux arriérés de paiement et l'amélioration continue des soldes budgétaires.

En matière d'endettement, l'encours de la dette passerait à 82,5% du PIB en 2003, sans toutefois tenir compte de l'effet de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PTTE) dont le point d'achèvement est prévu pour mi 2003.

Au cours de l'année 2002, on a donc observé un maintien de la stabilité socio-économique, même si des efforts restent à fournir dans le cadre de l'intégration économique sous-régionale. L'année 2003 laisse cependant augurer de perspectives positives au plan économique, les résultats du programme spécial du Président de la République étant prévus pour cette année.

[haut de page](#)

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2002

Les comptes de l'exercice 2002 de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) sont orientés de façon satisfaisante : les principaux indicateurs du bilan de la Banque sont en hausse sensible, notamment les emplois à la clientèle, et les résultats obtenus sont supérieurs à ceux prévus.

Le total du bilan au 31 décembre 2002 atteint 28 453 708 136 F CFA, pour 25 645 089 822 F CFA au 31 décembre 2001. Le bilan 2002 enregistre donc une progression de 10,9% par rapport à celui de

l'année 2001, après une augmentation de +22,7% entre les exercices 2000 et 2001.

Le nombre de comptes ouverts à la clientèle ressort à 4 488 unités à fin 2002, en croissance nette de 10,5% par rapport à fin 2001.

Les dépôts de la clientèle s'élevèrent à 22 463 millions de F CFA en fin d'exercice 2002, niveau jamais atteint auparavant, marquant une hausse de 5,1% par rapport à l'exercice précédent. L'année 2002 a enregistré un rythme d'activité plus régulier et les dépôts de la clientèle ont connu une relative stabilité.

Dans cet ensemble, les dépôts à vue progressent de 0,4% sur les 12 mois analysés, pour atteindre 18 171 millions de F CFA à fin décembre 2002.

Les dépôts à terme sont en forte hausse, de +36,3% et représentent 3 384 millions de F CFA en fin d'année sous revue.

Les comptes d'épargne à vue, avec un taux d'accroissement de +17,2% sur l'exercice étudié, passent de 776 millions de F CFA en 2001 à 908 millions de F CFA à fin 2002.

La structure des dépôts de la BOA-NIGER s'est légèrement consolidée. Au 31 décembre 2002, les dépôts à vue de la clientèle représentent 79,9% des ressources drainées contre 84,8% en 2001, les dépôts à terme 16,5% au lieu de 11,6% sur l'exercice précédent et les comptes sur livret 4,1% pour 3,6% en 2001.

L'activité des Agences de province et du Bureau de quartier à Niamey a poursuivi une croissance honorable pendant l'exercice écoulé, notamment à Maradi où l'implantation avait démarré son exploitation en octobre 2001. On peut estimer également que l'Agence d'Agadez a résisté de façon satisfaisante à l'arrivée d'un concurrent et qu'elle a bien maintenu ses positions.

Au total, les ressources des Agences ont augmenté de +26,8% durant l'exercice 2002 sous revue, soit nettement plus que les ressources totales de la Banque qui progressent de +5,1%.

L'Agence Elite, créée et ouverte courant 2002, gère 908 millions de F CFA de ressources au 31 décembre 2002. Le service est très apprécié de la clientèle et permet à la BOA-NIGER de se démarquer de la concurrence sur un segment de clientèle très convoité.

L'ensemble des engagements de la clientèle de la BOA-NIGER a augmenté de 24,1%, atteignant 19 858 millions de F CFA au 31 décembre 2002. L'objectif fixé, qui était de 12 800 millions de F CFA, a été largement dépassé, tant pour les engagements directs que pour les engagements par signature.

Les encours en trésorerie de la clientèle sont en très forte hausse par rapport à l'exercice antérieur, de +42,7%, et dépassent de 27% les prévisions établies en début d'année. Cette évolution a été particulièrement perceptible au cours des 2ème et 3ème trimestres de l'exercice 2002.

L'encours des effets escomptés s'établissait à 1 462 millions de F CFA au 31 décembre 2002 contre 565 millions de F CFA au 31 décembre 2001.

Les prêts et avances s'élevaient au 31 décembre 2002 à 3 800 millions de F CFA. La progression de ces concours est de 7,3% au cours de l'année analysée.

L'augmentation des comptes ordinaires débiteurs est également très significative : +59,6% sur l'exercice écoulé. Leur encours global débiteur atteignait 5 656 millions de F CFA au 31 décembre 2002 et concernait 616 comptes.

Les engagements par signature, notamment le volume des cautions et avals qui avaient très fortement augmenté en 2001, se sont consolidés au cours de l'exercice 2002, en progrès global de 7%.

L'encours des lettres de crédit a plus que doublé, passant de 501 millions de F CFA à 1 122 millions de F CFA au 31 décembre 2002.

En ce qui concerne les cautions émises, il s'agit pour l'essentiel, du renouvellement des engagements émis en 2001. L'encours au 31 décembre 2002 ressort à 7 817 millions de F CFA.

Les titres de placements s'élèvent à 5 301 millions de F CFA, soit +27,5% principalement grâce à de nouveaux placements obligataires.

Le poste de créances douteuses et litigieuses s'élevait à 545 millions de F CFA au 31 décembre 2002. Compte tenu des récupérations et des nouvelles dotations intervenues, le solde net de ces créances est de 109 millions de F CFA, soit un taux de couverture de 78,2%, contre 76,4% un an auparavant.

Les provisions pour risques et charges s'établissent au 31 décembre 2002 à 75,5 millions de F CFA, composées à 87% des provisions pour charges de retraite.

Enfin, le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FBRG) atteint 533 millions de F CFA au 31 décembre 2002, après une dotation de 98,5 millions de F CFA au titre de l'exercice 2002.

Au cours de l'année sous revue, les charges de la Banque ont été contenues à 1 843 millions de F CFA, en augmentation de 8,3%.

Les charges bancaires, d'un montant de 469 millions de F CFA, représentent plus du quart des charges totales. La rémunération élevée de nouvelles ressources collectées fin 2001 pèse ici en année pleine pour 368 millions de F CFA.

Les dépenses de personnel ont été maîtrisées et s'établissent à 481 millions de F CFA. Les augmentations de salaires et autres primes ont été compensées par une légère baisse des effectifs. Les dépenses de formation ont été concentrées sur le 2^{ème} semestre 2002.

Les autres frais généraux se chiffrent à 875 millions de F CFA et sont maintenus en deçà des prévisions, en raison d'une surveillance attentive de certains postes, comme ceux des communications ou des consommables.

Les produits d'exploitation, à l'instar des principaux autres indicateurs, sont en hausse 16,4% sur l'année étudiée : ils totalisent 2 496 millions de F CFA pour l'exercice 2002 contre 2 145 millions de F CFA au cours de l'exercice précédent et sont supérieurs de 14% aux prévisions établies.

Les intérêts reçus sur les placements interbancaires sont en légère augmentation de 6,7% par rapport à l'année 2001 et totalisent, en fin d'exercice 2002, 235 millions de F CFA. Ces produits ont nettement baissé au cours du second semestre 2002, du fait des importantes liquidités bancaires en quête de placement dans la zone monétaire.

Les produits sur titres de placements sont en hausse de près de 13%, grâce aux opportunités présentées par ACTIBOURSE, notamment les souscriptions obligataires.

Les produits de la clientèle sont globalement en accroissement de 18,3%, dépassant de 15,3% les prévisions budgétaires.

Les intérêts et produits assimilés sur les créances de la clientèle connaissent une avancée très significative de 29,5%. Ils s'élèvent, pour l'exercice 2002, à 1 081 millions de F CFA.

Les intérêts acquis sur comptes ordinaires débiteurs et prêts à court terme constituent le poste le plus important qui atteint 821 millions de F CFA en l'an 2002, en progression de 35,4% par rapport à 2001.

Les produits d'escompte ont plus que doublé et s'élèvent à 110 millions de F CFA en 2002 contre 47 millions de F CFA en 2001.

Les intérêts perçus sur les crédits à moyen et long termes sont à contrario en repli et s'inscrivent pour 150 millions de F CFA en 2002 contre 183 millions de F CFA en 2001. Ce recul, dans un contexte

d'augmentation globale des crédits, reflète le déficit de projets d'investissements dont souffre encore le Niger actuellement.

Les postes de commissions sont en augmentation de près de 22,6%, à 514 millions de F CFA en 2002. Cette hausse est principalement due à celles des produits sur engagements par signature qui passent de 103 millions de F CFA à 155 millions de F CFA, et des commissions sur transferts de fonds qui s'élèvent de 112 à 141 millions de F CFA.

Les produits sur opérations de change reculent de -9,2%, à 373 millions de F CFA fin 2002 contre 411 millions de F CFA en 2001, conséquence de la disparition de nombreuses devises suite au passage à l'Euro qui ne génère plus de gain de change manuel depuis le 1^{er} janvier 2002.

Après dotations aux amortissements d'une somme de 131,5 millions de F CFA et au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 98,5 millions de F CFA, les éléments du compte d'exploitation conduisent à un résultat brut avant impôts de 492 millions de F CFA, en progrès de 58% rapporté à l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, dû pour l'exercice 2002, s'élève à 154 880 600 F CFA, permettant ainsi de dégager un bénéfice net de 337 119 475 F CFA ; celui-ci était de 244 345 041 F CFA à la fin de l'exercice précédent.

Au vu de ces données, votre Conseil vous propose, après constitution de la réserve légale, soit 50,5 millions de F CFA :

- la distribution d'un dividende de 17,5% par action, soit au total 262,5 millions de F CFA ;
- l'affectation en réserve facultative du solde du bénéfice, soit 24 millions de F CFA, le nouveau report à nouveau étant de 504 347 F CFA ;

Après distribution, les fonds propres de la BOA-NIGER s'élèveront ainsi à 3 123 006 887 F CFA contre 2 874 844 873 F CFA en 2001, en augmentation de 8,7%, et représentent 11% du total de bilan de la Banque au 31 décembre 2002.

En 2003, les efforts de formation des agents de la Banque et de modernisation de équipements de celle-ci se poursuivront à un rythme encore plus soutenu qu'en 2002. Ainsi, les inscriptions de collaborateurs aux cours de l'Institut Technique de Banque et les participations aux séminaires de formation organisés par le Groupe BANK OF AFRICA seront en nette augmentation.

Les actions de la BOA-NIGER continueront d'être orientées « tous publics », avec un accent significatif en direction des particuliers, notamment par des campagnes ciblées telles que celles assurant la promotion des crédits scolaires, tout en veillant à préserver la qualité de risque qui constitue un atout majeur et démarque la Banque de ses concurrents.

Les collaborateurs de la BOA-NIGER ont permis à celle-ci de conforter sa place de 3^{ème} banque commerciale du Niger, avec une part de marché croissante dans les crédits distribués à l'économie ; la Direction Générale tient à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli durant l'exercice 2002 et l'encourage à poursuivre ses efforts et à contribuer toujours davantage à l'image positive de la BOA-NIGER auprès de sa clientèle.

La Direction Générale de la Banque remercie également ses actionnaires, pour l'appui permanent qu'ils lui ont témoigné tout au long de l'exercice écoulé et souhaite que celle-ci se maintienne et se renforce, afin de contribuer au succès des actions qui seront menées au cours de la présente année.



Rapport des commissaires aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2002

- Rapport général du commissaire aux comptes
- Rapport spécial du commissaire aux comptes

Rapport général du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 1999, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2002 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,
- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Ces vérifications visent à relever les faits marquants concourant à, ou entravant, un fonctionnement normal des organes sociaux et ont également pour objectif de s'assurer que l'exercice du contrôle interne est conforme à la circulaire N° 10-2000 du 23 juin 2000 de la Commission Bancaire.

A l'issue de notre intervention, nous vous informons des constatations suivantes :

- La Banque s'est dotée d'un plan de développement triennal et d'un nouvel organigramme caractérisé par la création d'un poste de Directeur Général Adjoint ;
- Le dispositif de gestion des risques de la banque a été amélioré par la mise en place d'un système de cotation des engagements en faveur de la clientèle et par la révision des degrés d'habilitation de validation des opérations bancaires ;

- Le service du contrôle général a élaboré des fiches de fonction par employé pour assurer une grande efficacité dans le suivi des opérations avec les correspondants et dans le traitement quotidien des opérations bancaires.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2002.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont joints en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention que la banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1^{er} janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de CFA 2 887 milliards au 31 décembre 2002 et respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de ceux indiqués ci-après :

- Le ratio des crédits aux personnes participant à la Direction, Administration, gérance, contrôle et fonctionnement de la Banque qui se situe à 27,95% pour un maximum de 20% ;
- Le ratio de structure du portefeuille qui s'établit au 31 décembre 2002 à 23,47% pour un minimum réglementaire de 60%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par BOA-NIGER des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2002.

Vérifications et informations spécifiques

Nous n'avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur des sociétés commerciales et la loi bancaire.

1. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires et aux dirigeants

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 35 paragraphe 3 de la loi bancaire ont fait l'objet d'une approbation par les membres du Conseil d'Administration de BOA-NIGER.

En vertu de l'article 35 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordé aux personnes ci-dessus ressort à F CFA 807 millions et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

Membres du conseil d'administration	587
Commissaires aux comptes	11
Personnel	209

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées dans le premier paragraphe de l'article 35 à 27,95% pour des fonds propres effectifs de F CFA 2 887

milliards au 31 décembre 2002.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le respect par BOA-NIGER de cette disposition légale.

2. Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre banque.

Fait à Niamey, le 26 février 2003

Commissaire aux Comptes
POUR F.C.A. – FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT :
Nouhou TARI
Expert – Comptable Diplômé
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

haut de page

Rapport spécial du commissaire aux comptes

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

1. En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme,

nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont vous été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

1.1.1 Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) SERVICES S.A.

Administrateur concerné : Société A.F.N.S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH - Services S.A.

Modalités : Convention d'assistance technique conclue entre AFH-Services et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994. Cette convention porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-Services et ses dirigeants à la Direction Générale de BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération forfaitaire qui a été payée une seule fois au cours de l'exercice 1993/1994,
- une rémunération fixe mensuelle maximale de FRF 63 000,

- une rémunération proportionnelle de 4% du cash flow annuel de BOA-NIGER dans la limite de FRF 400 000 par an,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Ces rémunérations s'entendent nettes de l'impôt retenu à la source au titre du BIC dû par le prestataire et ont été réévaluées de 10% à compter du 1^{er} janvier 1999 par décision du Conseil d'Administration du 12 avril 1999.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à F CFA 136 814 764 comprenant une rémunération nette de F CFA 37 248 518 au titre des interventions spécifiques.

1.1.2 Avec la société African Information Network Services And Software Associated (AISSA) SARL au Bénin

Administrateurs concernés : BOA-BENIN, Administrateur commun de BOA-NIGER et AISSA SARL.

Modalités : Contrat de maintenance informatique, en relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1^{er} juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de F CFA 2 743 125,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, ces rémunérations HTVA s'élèvent à F CFA 33 704 648 comprenant une rémunération nette de F CFA 787 148 au titre des interventions spécifiques.

1.1.3 Avec EQUIPBAIL-MALI S.A.

Administrateur concerné : Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et EQUIPBAIL-MALI.

Modalités : Contrat de crédit bail pour la fourniture du progiciel bancaire pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 1^{er} janvier 2004.

La redevance mensuelle HTVA s'établit à F CFA 5 714 732 et la valeur de reprise au 1^{er} janvier 2004 à F CFA 1 750 000.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, la redevance HT comptabilisée en charges s'élève à F CFA 68 576 784.

1.2 Conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue durant l'exercice clos le 31 décembre 2002.

2. Au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 06 août 1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 6 août 1990 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1 Avec Achats Services International (ASI)

Administrateur concerné : A.S.I.

Modalités : Convention de prêts portant sur une ligne de découvert et sur un crédit court terme pour respectivement F CFA 200 millions et 150 millions. L'encours au 31 décembre 2002 est de F CFA 176 430 716 pour la ligne de découvert et F CFA 197 469 pour le crédit court terme.

Ces prêts ont occasionnés des produits d'intérêts de F CFA 7 134 863 HT sur la ligne de découvert et de F CFA 3 728 152 sur le crédit court terme au titre de l'exercice 2002.

2.2 Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) – Services S.A.

Administrateur concerné : Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH-SERVICES S.A.

Modalités : Protocole d'accord conclu le 25 mars 1999 et son avenant du 15 novembre 1999 pour la recherche du bénéficiaire d'une somme reçue par BOA-NIGER le 23 février 1994 restée en suspens pour 2 638 140 FRF pendant une période n'excédant pas 5 années.

Le montant de 2 638 140 FRF reçu dans les écritures de BOA-NIGER est transféré à AFH-SERVICES jusqu'à l'identification du bénéficiaire pour un montant net de 2 611 508,60 FRF et dont la date limite de la recherche n'excédera pas le 25 mars 2004.

AFH-SERVICES a remis à BOA-NIGER une garantie à première demande délivrée par une banque désignée conjointement par BOA-NIGER et AFH-SERVICES d'un montant égal au quart de la somme en suspens, arrondi à 650 000 FRF.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux du marché interbancaire à un an sur la place de Paris minoré de 0,5 point et sera versée annuellement à BOA-NIGER.

La rémunération perçue pour la période allant de 25 mars 2001 au 25 mars 2002 s'établit à KF 9 610 au taux de 3,13% l'an.

2.3 Avec BANK OF AFRICA – MALI

Administrateur concerné : Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Modalités : Convention de prêt conclue en 1997 pour un montant de F CFA 300 000 000 sur une durée de 5 ans maximum au taux d'intérêt de 5% l'an. Ce prêt est destiné au refinancement de crédits à moyen et long termes accordés par BOA-MALI.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, les intérêts acquis s'élèvent à F CFA 10 719 290.

L'encours au 31 décembre 2002 est de F CFA 56 114 723.

2.4 Avec BANK OF AFRICA – BÉNIN

Administrateur concerné : BANK OF AFRICA – Bénin

Nature et objet : Convention de garantie à première demande en principal et en intérêts d'un emprunt obligataire conclue en 2001 à hauteur de 2 milliards de F CFA sur une durée de 7 ans au profit de BANK OF AFRICA – BENIN. Cette garantie est appuyée d'une contre garantie de 1 milliard de F CFA délivrée par AFH SA au profit de BANK OF AFRICA – Niger.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, la rémunération perçue s'élève à KF CFA 10 000.

2.5 Avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Administrateur concerné : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Modalité : Convention de prêt conclue au cours de l'exercice 2002 pour un montant de 1 000 millions de F CFA portant intérêt au taux de 5,85% l'an à la date du 31 décembre 2002 pour une période de 3 mois. Ce prêt servira sans restriction particulière, au financement des besoins liés à la gestion de l'emprunteur.

Fait à Niamey, le 26 février 2003

Commissaire aux Comptes
POUR F.C.A. – FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT :

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 2001	Exercice 2002
Caisse	898 380 222	889 238 098
Créances interbancaires	10 701 223 461	8 919 277 246
A vue	4 819 903 003	7 461 512 023
Banque centrale	3 126 852 346	6 047 607 322
Trésor public, CCP	159 800 000	159 800 000
Autres établissements de crédit	1 533 250 657	1 254 104 701
A terme	5 881 320 458	1 457 765 223
Créances sur la clientèle	7 649 358 826	11 028 124 021
Portefeuille d'effets commerciaux	564 665 116	1 462 412 619
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	564 665 116	1 462 412 619
Autres concours à la clientèle	3 539 796 731	3 799 742 349
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	3 539 796 731	3 799 742 349
Comptes ordinaires débiteurs	3 544 896 979	5 765 969 053
Affacturage		
Crédit-bail et opération assimilées		
Titres de placement	4 158 130 000	5 300 680 000
Immobilisations financières	348 361 001	408 108 847
Immobilisations incorporelles	62 325 429	61 993 490
Immobilisations corporelles	499 711 340	477 813 247
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 276 161 811	1 308 957 352
Comptes d'ordre et divers	51 437 732	59 515 834
Ecart d'acquisition		
Total de l'actif	25 645 089 822	28 453 708 136

Hors Bilan	Exercice 2001	Exercice 2002
Engagements donnés	8 352 023 883	8 940 331 105
Engagements de financement	501 134 611	1 122 840 410

En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	501 134 611	1 122 840 410
Engagements de garantie	7 850 889 272	7 817 490 695
D'ordre d'établissements de crédit	2 000 000 000	2 000 000 000
D'ordre de la clientèle	5 850 889 272	5 817 490 695
Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2001	Exercice 2002
Dettes interbancaires	130 066 186	1 149 299 598
A vue	130 066 186	149 299 598
Trésor public, CCP	4 585	4 585
Autres établissements de crédit	130 061 601	149 295 013
A terme		1 000 000 000
Dettes à l'égard de la clientèle	21 366 551 466	22 463 243 928
Comptes d'épargne à vue	775 514 666	908 741 051
Comptes d'épargne à terme		
Bons de caisse		
Autres dettes à vue	18 107 613 306	18 170 687 776
Autres dettes à terme	2 483 423 494	3 383 815 101
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	778 584 627	1 138 158 980
Comptes d'ordre et divers	245 591 744	317 045 952
Écart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	69 450 926	75 443 933
Provisions réglementées		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	434 372 417	532 923 811
Capital ou dotation	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	875 367 909	940 019 665
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	759 506	452 791
Résultat de l'exercice	244 345 041	337 119 478
Total du passif	25 645 089 822	28 453 708 136

Hors bilan	Exercice 2001	Exercice 2002
Engagements reçus	2 333 811 718	3 343 718 725
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit		

Engagements de garantie	2 333 811 718	3 343 718 725
Reçus d'établissements de crédit	2 333 811 718	3 270 268 725
Reçus de la clientèle		73 450 000
Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et charges assimilées	284 568 984	435 091 705
Sur dettes interbancaires	34 888 127	23 987 034
Sur dettes à l'égard de la clientèle	249 680 857	411 104 540
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées		131
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	32 390 243	21 469 536
Charges sur opérations financières	1 616 288	12 636 559
Charges sur titres de placement		7 858 984
Charges sur opérations de change	1 616 288	4 028 338
Charges sur opérations hors bilan		749 237
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	1 370 457 069	1 356 465 424
Frais de personnel	492 999 486	481 030 550
Autres frais généraux	877 457 583	875 434 874
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	115 213 288	131 572 828
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	85 905 481	
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		98 551 394
Charges exceptionnelles	2 804 222	99 594 965
Pertes sur exercices antérieurs	19 975 846	43 725 825
Impôts sur le bénéfice	66 617 475	154 880 600
Bénéfice	244 345 041	337 119 478
Total des charges	2 223 893 937	2 691 108 314

Produits

Produits	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et produits assimilés	1 056 470 658	1 316 407 211
Sur créances interbancaires	221 131 881	235 047 052
Sur créances sur la clientèle	835 338 777	1 081 360 159
Sur titres d'investissement		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	352 611 910	442 813 446
Produits sur opérations financières	680 154 552	686 607 589
Produits sur titres de placement	260 941 861	291 826 733
Dividendes et produits assimilés	8 100 000	11 381 250
Produits sur opérations de change	411 112 691	373 399 606
Produits sur opérations de hors bilan		10 000 000
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	56 152 058	50 394 630
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		13 000 657
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	12 782 234	
Produits exceptionnels	20 880 724	141 190 433
Profits sur exercices antérieurs	44 841 801	40 694 348
Perte		
Total des produits	2 223 893 937	2 691 108 314

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et produits assimilés	1 056 470 658	1 316 407 211
Sur créances interbancaires	221 131 881	235 047 052
Sur créances sur la clientèle	835 338 777	1 081 360 159
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	284 568 984	435 091 705
Sur dettes interbancaires	34 888 127	2 398 734
Sur dettes à l'égard de la clientèle	249 680 857	411 104 540
Autres intérêts et charges assimilées		131
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	771 901 674	881 315 506
Produits de commissions	352 611 910	442 813 446

Charges de commissions	32 390 243	21 469 536
Résultat net des commissions	320 221 667	421 343 910
Résultats nets sur		
Opérations sur titres de placement	260 941 861	283 967 749
Dividendes et opérations assimilées	8 100 000	11 381 250
Opérations de change	409 496 403	369 671 268
Opérations de hors bilan		9 250 763
Résultat net sur opérations financières	678 538 264	673 971 030
Autres produits d'exploitation bancaire		
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire	56 152 058	50 394 630
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-1 370 457 069	-1 356 465 424
Frais de personnel	-492 999 486	-481 030 550
Autres frais généraux	-877 457 583	-875 434 874
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-115 213 288	-131 572 828
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations	-115 213 288	-131 572 828
Résultat brut d'exploitation	341 143 306	538 986 824
Résultat net des corrections de valeur	-85 905 481	13 000 657
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	12 782 234	-98 551 394
Résultat courant (avant impôt)	268 020 059	453 436 087
Résultat exceptionnel	18 076 502	41 595 468
Résultat sur exercices antérieurs	24 865 955	-3 031 477
Impôts sur les bénéfices	-66 617 475	-154 880 600
Résultat net de l'exercice	244 345 041	337 119 478



Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 18 avril 2003

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2002 se solde donc par un bénéfice de 337 119 478 F CFA après une dotation aux amortissements de 114 178 589 F CFA, une dotation au Fond pour Risques Bancaires Généraux de 98 551 394 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 154 880 600 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 141 et 144 de l'ordonnance du 7 octobre 1992, et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2002.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	337 119 478
Réserve légale	50 567 922
Report à nouveau antérieur	452 791
Dividende (17,5 % du capital)	262 500 000
Réserve facultative	24 000 000
Nouveau report à nouveau	504 347

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 575 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2003 par estampillage du coupon n° 9 du certificat d'action remis à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.



Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2002 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA au cours de change du 31/12/2002, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activité, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, compte à termes, etc... n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long termes et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées.

Le taux retenu varie entre 20 et 100% selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale.

Le taux moyen des provisions au 31/12/2002 est de 78%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	20%
Constructions	5%
Matériel de transport	33 1/3%
Aménagements installations	10%
Mobilier et matériel de bureau, outillage (selon nature)	10% - 15%
Matériel informatique	20%

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Un taux de 7% du ratio provisions pour risques, tel que retenu par le Conseil d'Administration, a été appliqué sur les comptes au 31 décembre 2002.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	4 661	129	7 303	148
De 1 mois à 3 mois	657		401	
De 3 mois à 6 mois				1 000
De 6 mois à 2 ans	5 385		1 216	

De 2 ans à 5 ans				
Plus de 5 ans				
Total	10 703	129	8 920	1 148

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	6 068	20 147	9 459	21 125
De 1 mois à 3 mois		28		1030
De 3 mois à 6 mois		666		36
De 6 mois à 2 ans		575		113
De 2 ans à 5 ans	1 586	8	1 163	158
Plus de 5 ans	13		319	
Créances en souffrance	41		201	
Total	7 708	21 424	11 142	22 462

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Echéance	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	1 462	3 847	1 502	3 813
Entreprises privées	6 129	9 691	9 551	10 475
Sociétés d'état et établissements publics	82	290	83	311
Etat et organismes assimilés	35	7 596	6	7 863
Total	7 708	21 424	11 142	22 462

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2001*	AU 31/12/2002*
Créances douteuses	548	568
Provisions pour dépréciation	-506	-367
Créances douteuses nettes	41	201

2.3 Immobilisations financières

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	75	75	1 500	5%
Cauris Investissement	130	130	5 000	2,6%
Sous total	250	250		
Dans les autres sociétés				

AGORA SA	50	50	500	10%
AISSA SARL	7	7	42	17%
SCI OLYMPE	30	30	200	15%
UGAN - VIE	58	58	580	10%
Sous total	95	95		
Total participations	240	240		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2001*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2002*
Immobilisations brutes	186	17		203
Amortissements cumulés	124	17		141
Total net	62			62

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2001*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2002*
Immobilisations brutes	1 255	93	1	1 347
Immobilisations en cours	71	55		126
Immobilisations d'exploitation	1 143	32		1 175
Immobilisations hors exploitation	41	6	1	46
Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	756	114	1	869
Immobilisations en cours				
Immobilisations d'exploitation	723	110		833
Immobilisations hors exploitation	33	4	1	36
Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	499	21		478

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2001*	2002*
Débiteurs divers	511	579
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	343	489
Valeurs à rejeter en compensation	31	16
Dépôts et cautionnements	16	16
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	175	167

Total	1 076	1 267
-------	-------	-------

2.6.2. Autres passifs

Nature	2001*	2002*
Dettes fiscales	77	74
Dettes sociales	1	1
Créditeurs divers	609	995
Dettes rattachées	58	68
Divers	34	
Total	779	1 138

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2001*	2002*
Charges comptabilisées d'avance	22	10
Produits à recevoir	29	50
Divers		
Total	51	60

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2001*	2002*
Produits comptabilisés d'avance	2	4
Charges à payer	244	310
Divers		
Total	246	314

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2001*	Dotations*	Reprises*	Au 31/12/2002*
Charges de retraite	59	6		65
Engagements par signature				
Pertes et charges	10			10
Total	69	6		75

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2001*	Affectation du resultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2004*
F.R.B.G.	434		99	533
Primes liées au capital				
Réserve légale	288	36		324
Réserves règlementées	188			188

Autres réserves	399	28		427
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau	1			1
Résultat 2001	244	-244		
Résultat 2002			337	337
Total	3 054	-180	436	3 310

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
2000	91
2001	-13
2002	99
Total	533

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42,6%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	19,9%
Particuliers Nigériens	13,5%
PROPARCO	5,0%
Banque Ouest Africaine de Développement	15,0%
CFAO - Bénin	1,6%
Autres particuliers	2,4%

3 Engagements hors bilan

Nature	2001*	2002*
Engagements de financement donnés	501	1123
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	501	1123
Engagements de garantie donnés	7 851	7 817
D'ordre d'établissement de crédit	2 000	2 000
D'ordre clientèle	5 851	5 817
Engagements sur titres		

Nature	2001*	2002*
Engagements de financement reçus		
D'établissements de crédit		
Engagements de garantie reçus	2 334	3 348
D'établissements de crédit	2 334	3 270
De la clientèle		73
Engagements sur titres		

Au 31 Décembre 2002, les engagements par signature s'élevaient à 8 940 millions de F CFA contre 8 352 millions de F CFA au 31 décembre 2001, marquant ainsi un accroissement de 7% sur l'exercice sous revue. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de l'encours des crédits documentaires.

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2001*	2002*
Sur créances interbancaires	221	235
A vue	84	70
A terme	137	165
Sur créances de la clientèle	835	1 081
Créances commerciales	47	112
Autres crédits à court terme	149	180
Comptes ordinaires débiteurs	457	640
Crédits à moyen terme	182	149
Total	1 056	1 316

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2001*	2002*
Sur dettes interbancaires	35	24
A vue	31	24
A terme	4	
Sur dettes à l'égard de la clientèle	250	411
A vue	70	165
A terme	180	246
Total	285	435

4.3 Commissions

Nature	2001*	2002*
Commissions perçues (produits)	353	443
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	253	
Sur opérations avec la clientèle	100	443

Commissions versées (charges)	32	21
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	32	21
Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2001*	2002*
Salaires et traitements	406	416
charges sociales	87	65
Total	493	481

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2001*	2002*
Impôts, taxes et versements assimilés	27	42
Redevance de crédit bail		
Loyers	123	123
Carburants, entretien et réparations	45	52
Primes d'assurance	49	31
Intermédiaires et honoraires	302	296
Publicité, publications et relations publiques	23	23
Déplacements missions et réceptions	25	36
Frais postaux et frais de télécommunications	116	123
Achats non stockés de matières et fournitures	102	95
Jetons de présence	9	10
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	56	44
Total	877	875

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2001*	2002*
Dotations aux amortissements		
Des immobilisations d'exploitation	99	110
Des immobilisations hors exploitation	2	4
Reprises		-1
Total	101	113

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2001*	2002*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	73	-32
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	4	
Dotations aux provisions pour risques et charges	13	-17

Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-4	56
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges		6
Récuperations sur créances amorties		
Total	86	13

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2001	2002
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	10	10
Gradés	4	4
Employés	30	30
Personnel non bancaire	5	5
Personnel temporaire	20	12
Total	72	73

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2001*	2002*
Actif		
Opérations de trésorerie		
Billets et monnaies	308	134
Correspondants bancaires	416	985
Valeurs à l'encaissement et divers	824	493
Passif		
Opérations de trésorerie		
Correspondants bancaires	6	
Refinancements		
Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires	699	981

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2002 (En F CFA)

Nature	Montants	Affectation(F CFA)
Résultat de l'exercice	337 119 478	
Réserve légale		50 567 922
Réport à nouveau antérieur	452 791	
Dividende (17,5% du capital)		262 500 000
Réserve facultative		24 000 000
Nouveau report à nouveau		504 347

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1998	1999	2000	2001	2002
Capital en fin d'exercice					
Capital social*	1 250	1 500	1 500	1 500	1 500
Nombre des actions ordinaires existantes	125 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
Chiffre d'affaires	2 419	2 337	2 042	2 224	2 691
Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	915	652	651	494	710
Impôt sur les bénéfices	151	315	20	67	155
Bénéfice après impôts, amort. et prov.	340	358	189	244	337
Résultat par action (en milliers de F CFA)					
Après impôts, avant amort. et prov.	4,32	4,80	4,80	3,16	3,70
Après impôts, amort. et prov.	2,72	2,86	1,26	1,63	2,25
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	59	63	65	72	73
Montant de la masse salariale de l'exercice*	375	442	420	419	429
Sommes versées au titre des avantages sociaux*	50	54	43	74	53

* En millions de F CFA

** En milliers de F CFA